

**GALERIES MAMAN LOUISE**  
MEUBLES  
CADEAUX pour FÊTES  
Chaises-longues, Glaces  
LITÈRES MATÉLAS  
Immense choix. Bas prix  
179, Rue de Lannoy, et  
98, Cote rue Saint-Jean  
(TÉL. 27-47)

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00
France et Belgique.....	» 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00
Etranger: Tarif A.....	» 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00
» Tarif B.....	» 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grand-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING.....	33, rue Carnot, Tél. 37
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 57.07
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49

Chèques postaux ST LIT

SI VOUS VOULEZ  
UN SOULIER  
D'UNE LIGNE COBRE  
D'UNE QUALITÉ  
IRREPROCHABLE  
confiez le soin  
de vous chaussure à la  
MAISON  
PAPILLON-BONTE  
107, Rue de Lannoy, 107  
dépositaire exclusives  
des grandes Marques  
Françaises.

## Pour l'achèvement des grands monuments aux morts glorieux

Les quatre grands monuments du front : Douaumont, Dormans, Lorette, Hartmannswilkekopf restent inachevés.  
Malgré les efforts des Comités, malgré les souscriptions reçues, il est impossible de terminer les travaux nécessaires pour que les Grands Morts de la Guerre soient enfin une sépulture digne d'eux.  
Le Gouvernement s'est ému de cette situation et, pour y mettre fin, il a autorisé les représentants des quatre Comités à organiser des Journées nationales pour la vente d'insignes sur la voie publique.  
La tâche est difficile. Il faut cinq millions pour achever les monuments.  
La France ne peut les refuser.  
Déjà des Comités sont constitués dans tous les arrondissements de Paris. Dans tous les départements, sur l'initiative des préfets, ont été organisés des Comités d'action. Les grandes Associations, la Confédération nationale des Anciens Combattants, les trois Croix-Rouge, les trois groupements de Boys-Scouts ont donné leur concours. Un grand mouvement de solidarité nationale se prépare. Le pays tout entier va remplir envers les morts un devoir sacré.  
Pas un Français ne restera insensible à notre appel. Nous voulons que les héros dont le sacrifice a sauvé notre pays soient honorés comme ils le méritent.  
Le 14 juillet prochain c'est le dixième anniversaire de la Fête de la Victoire. Il faut que ce jour-là, tandis que se ravivait le souvenir de la matinée d'apothéose où les vainqueurs passaient sous l'Arc de l'Étoile, nous pensions unanimement à ceux qui sont tombés sans avoir connu la joie du triomphe, à ceux dont les ossements jalonnent la voie sacrée des tranchées de la mer aux Vosges, à ceux de la Somme, de la Marne, de Verdun, de l'Hartmannswilkekopf.  
Ce ne sera pas en vain que l'on suscitera dans cette grande nation française une telle émotion et une telle pitié. Personne ne refusera son obole à l'Œuvre des Monuments du Front.  
Les morts ayant tout.  
Puisse la journée du 14 juillet être la journée qui libérera de leurs soucis matériels les Comités des Grands Monuments et assurera à nos héros les tombes où ils dormiront de leur glorieux sommeil.

## La médaille d'or des hôpitaux



M<sup>lle</sup> LEBLANC  
la première jeune fille à qui vient d'être attribuée la médaille d'or de l'internat de pharmacie

**LE GOUVERNEMENT S'OPPOSERA A L'EXTENSION DU PROJET D'AMNISTIE**  
Paris, 11 juillet. — Les membres du gouvernement se sont réunis ce matin en Conseil de Cabinet, au ministère des Finances, sous la présidence de M. Poincaré.  
Les ministres se sont entretenus du débat qui doit s'ouvrir cet après-midi devant la Chambre. La suite de la séance a été consacrée à l'exposition des affaires courantes.  
Savant les renseignements que nous avons pu recueillir à la sortie du Conseil de Cabinet, les ministres ont procédé ce matin à un échange de vues sur les modifications apportées par la Commission de législation civile et criminelle au projet de loi d'amnistie récemment déposé par le gouvernement.  
Le gouvernement a décidé de maintenir intégralement le texte qu'il a déposé et de s'opposer par la question de confiance à toute modification.

**LA BÉATIFICATION DE PIE X**  
Le « Giornale d'Italia » croit savoir que la cause de béatification de Pie X a été déjà introduite près de la congrégation des rites.

**PLUS DE DEUX CENTS HEURES DE VOL !**  
Culver-City, 11 juillet. — Les aviateurs Mendell et Reibhart ont maintenu tenu l'air pendant plus de 200 heures, à bord du « Langendo » et ils ont laissé tomber une note annonçant leur intention de voler aussi longtemps qu'ils le pourront.

## BILLET PARISIEN L'exposé présidentiel

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 11 JUILLET (Minuit).  
La première séance consacrée au problème des dettes interalliées a été prise tout entière par un magistral discours de M. Poincaré. A vrai dire, les explications qu'il avait déjà données devant les commissions compétentes suffisaient amplement à éclairer la religion des parlementaires qui avaient eu l'honneur de l'entendre; mais les autres avaient droit, eux aussi, de connaître les raisons militantes en faveur de la ratification.  
Ils ont eu aujourd'hui le spectacle émouvant d'un chef de Gouvernement, inspiré par le plus incontestable patriotisme, et ne se décidant à la ratification que parce qu'il l'estime, après mûre réflexion, préférable à toute autre attitude qui ferait courir à la France les plus graves dangers. Tous ces derniers temps, les adversaires du Gouvernement se livraient au jeu facile consistant à opposer M. Poincaré à certains des chefs de la majorité qui, avec une égale bonne foi, n'ont cessé de mener campagne contre la ratification des accords de Washington et de Londres, au moins sous leur forme actuelle. Pour qui a entendu les explications données aujourd'hui par le Président du Conseil, il n'est pas possible de douter que M. Poincaré soit ratificateur par raison et non par sentiment. L'injustice dont souffre la conscience nationale est ressentie par M. Poincaré peut-être plus vivement que par quiconque; telle est, du moins, l'impression que dégageait l'exposé présidentiel qui se poursuivra demain.  
Au surplus, cette majorité qui, jusqu'à présent, a toujours été fidèle au Gouvernement, est-elle fermement décidée à ne pas le suivre dans cette délicate affaire d'où, somme toute, découle toute notre politique extérieure? La résolution prise hier par le groupe de l'Union républicaine démocratique démentait déjà aux socialistes et à leurs alliés qu'ils auraient tort de fonder de grands espoirs sur une scission de la majorité. M. Louis Marin a parlé aujourd'hui en son nom personnel et non au nom de son parti. Cette décision, significative des intentions de l'aile droite de l'Assemblée, n'aura peut-être que renforcé le discours de M. Poincaré.  
Les prochaines séances donneront lieu à bien des manœuvres. La grande bataille aura lieu entre l'opposition (ou du moins la partie militante de l'opposition), notamment sur les motions tendant à joindre dans une seule et même loi l'autorisation de ratifier et les réserves de notre pays. Mais dans l'opposition même, on ne croit plus guère à la victoire. La ratification est un pis-aller, mais un pis-aller que la Chambre préfère encore à une politique d'aventure.

## M. Briand proposerait la fondation des Etats-Unis d'Europe

Sous la signature de Pertinax, on lit dans l'Echo de Paris :  
Si l'on en croit certains bruits, M. Briand serait à la veille de prendre une grande initiative. Il ne penserait à rien moins qu'à la fondation des Etats-Unis d'Europe. Les Etats-Unis d'Europe? Mais à quel travail l'établissement généreux, sinon à réaliser ce système? Et si l'établissement généreux n'y réussit pas, s'il échoue dans son effort (par exemple lors du fameux protocole de 1924), pourquoi une conférence spéciale, convoquée sur la demande du ministre français des Affaires étrangères, y connaîtrait-elle peut-être leur fortune?  
La vérité est que M. Briand voit se rapprocher les lourdes échéances de sa politique de Locarno et de Thoiry. L'évacuation d'abord, ensuite une terrible offensive contre l'armée française et, sous prétexte du droit des minorités, contre les alliés de la France dans l'Europe centrale et l'Europe orientale. Pour conjurer tant de périls, il ne peut même pas compter sur l'appui de l'Angleterre qui lui prétendit se ménager en signant les traités du 16 octobre 1925. Vouloir élargir les difficultés qui l'attendent, il trouve habile de s'enrichir sur l'internationalisme de Genève et de Londres. En tout cas, il espère enlever en France, une vague démagogique capable de le secourir. Ce que nous serons forcés de céder en exécution des engagements souscrits par M. Briand sera baptisé sacrifice consenti; au plus noble idéal. Nos associés de Varsovie, Prague, etc., affaiblis par le flicage de la politique française, recevront le conseil de trouver espérance et réconfort dans le processus de fusion européenne.

## LES GRANDS PRIX DE ROME D'ARCHITECTURE



Au milieu : M. NIERMANS, qui a obtenu le grand prix de Rome; M. GRANGE (à gauche) et M. HILT, premier et deuxième seconds grands prix (Photo H. Mansel.)

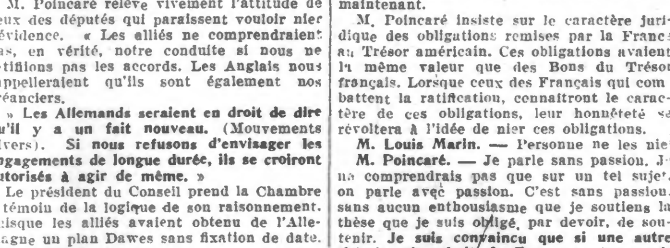
## M. Poincaré demande à la Chambre la ratification pure et simple des accords sur les dettes

### IL POURSUIVRA AUJOURD'HUI SON EXPOSÉ

Paris, 11 juillet. — M. F. Bouisson ouvre la séance à 15 h. 05, devant 350 députés environ.  
L'ordre du jour appelle la discussion du projet approuvant l'accord conclu à Washington, le 29 avril 1922, pour le remboursement de la dette de la France envers les Etats-Unis d'Amérique et du projet de loi analogue, relatif aux dettes envers la Grande-Bretagne.  
M. Poincaré, toujours très simple, vêtu d'un complet gris, monte à la tribune et commence aussitôt son exposé.  
Le président du Conseil rappelle dans quelles conditions il est revenu au pouvoir. « Je dois, dit-il, déclarer que nous ne l'abandonnerons que si le plus grand nombre d'entre vous nous font un devoir de nous en décharger. (Applaudissements centre, divers bancs).  
« Je n'ai pas cherché cette mission et si je n'avais écouté que mes goûts et mes intérêts, je ne l'aurais pas acceptée. Mais elle est claire, nette, catégorique. Rien ne s'empêchera de l'accomplir jusqu'au bout. (Applaudissements).  
La ratification des accords et non des dettes  
M. Poincaré fait une courte allusion aux protestations des anciens combattants contre la ratification « des dettes ». C'est que les anciens combattants sont insuffisamment instruits. Il faut envisager les choses avec la froide raison. Il ne faut pas commettre la faute de parler de la ratification des dettes. Il ne s'agit que de la ratification des accords. Les dettes sont en effet, depuis longtemps reconnues et par avance ratifiées. Ce qu'il y a lieu d'approuver, ce ne sont pas nos obligations, elles sont indéclinables. Ce sont les accords qui nous ont donné des délais et ont réglé les intérêts.  
« Nous pouvons trouver que ces accords n'ont pas été assez avantageux. Nous pouvons, notamment, regretter l'absence d'une clause de sauvegarde et d'autres lacunes. J'ai moi-même signalé ces déficiences. Malheureusement, les faits sont là. Ils démontrent que ces regrets sont superflus. (Mouvements divers à gauche).  
La clause de sauvegarde  
M. Poincaré continue sa démonstration. « Depuis six ans, des tentatives ont été faites pour obtenir des améliorations aux accords, notamment en ce qui concerne la clause de sauvegarde. Nous nous sommes heurtés à un refus formel. Nos créanciers nous ont, en effet, imposé des aggravations.  
« Les Etats-Unis ont le taux d'intérêt, nous sommes la nation la plus favorisée. (Murmures). Pour l'absence de clause de sauvegarde, nous sommes dans la situation de toutes, de toutes, souligne M. Poincaré, les nations débiteuses.  
« Il vient de se produire un fait nouveau: une liaison de fait, sinon une liaison de droit, a été établie entre les réparations et les dettes interalliées. Elles sont devenues inséparables.  
Le plan Young  
« Si le plan Young est accepté par les gouvernements intéressés, s'il entre en vigueur, les paiements de l'Allemagne iront intégralement à l'Amérique par les soins de la Banque internationale et ainsi le contact permanent sera établi entre nos créanciers et nos débiteurs.  
« J'espère que le plan Young sera appliqué. Je ne doute pas qu'il le sera avec le concours de l'Amérique, à le taux d'intérêt de M. Poincaré relève vivement l'attitude de ceux des députés qui paraissent vouloir nier l'évidence. « Les alliés ne comprendraient pas, en vérité, notre conduite si nous ne réitérions pas les accords. Les Anglais nous rappelleraient qu'ils sont également nos créanciers.  
« Les Allemands seraient en droit de dire qu'il y a un fait nouveau. (Mouvements divers). Si nous refusons d'envisager les engagements de longue durée, ils se croient autorisés à agir de même.  
Le président du Conseil prend la Chambre à témoin de la logique de son raisonnement, puisque les alliés avaient obtenu de l'Allemagne un plan Dawes sans fixation de date. (Protestations à gauche).  
« Ici, je suis en face des représentants du pays, j'ai donc le devoir de faire cesser les malentendus. Si demain nous nous adressons à l'Allemagne pour souscrire à des engagements pendant soixante ans, l'Allemagne pourrait nous répondre: « Non, vous n'avez pas ratifié! » (Applaudissements à droite et au centre).  
Le président du Conseil souligne que si la France ne croit pas s'engager vis-à-vis de l'Amérique, les Allemands ne s'engageront plus. (Protestations; applaudissements à droite).

## Demuysère, du Vélo-Club Tourquennois gagne brillamment l'étape Luchon-Perpignan

### Un coup de théâtre : Fontan, ayant une roue brisée, abandonne, et Dewaele est maintenant en tête du classement général



DEMUYSERE  
le vainqueur de l'étape Luchon-Perpignan

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Avant-hier, mercredi, nous avions le grand plaisir de relater le magnifique succès remporté par notre compatriote Fontan, dont la brillante tenue dans la plus pénible étape pyrénéenne, lui avait valu d'occuper la première place du classement général. Déjà, nous manifestions notre optimisme, et nous écrivions entre autres phrases: « Etant donné sa forme actuelle (nous parlions de Fontan), le Dôme doit encore augmenter son avance au compte des prochaines étapes! »  
« Hélas! il ne reste plus rien de ces prévisions! Le sympathique et valeureux routier a été contraint d'abandonner, pendant l'étape Luchon-Perpignan, disputée hier. Fontan, victime d'un accident stupide, vit ainsi s'évanouir tous ses espoirs. Quelques kilomètres après le départ, il brisa une de ses roues.  
Le Bague, très affecté par ce méchant coup du sort — on le serait à moins — trouva un vélo de rechange, qui ne convenait pas du tout, parce que n'étant pas à sa taille et beaucoup trop lourd. Il dut s'en contenter néanmoins et courageusement il se mit à la poursuite des autres concurrents, qui, au courant de cet accident mettaient les bougies doubles. L'allure devint soudainement très rapide, et les « géants » roulerent un tel train, qu'ils atteignirent St-Girons, distant de 85 kms de Luchon, à 6 h. 50, soit avec 31 minutes d'avance sur l'horaire prévu.  
Derrière, le pauvre Fontan, admirable d'énergie, faisait tout ce qu'il pouvait et... même plus. Mais avec semblable moteur il ne pouvait espérer beaucoup. Il atteignit St-Girons à 7 h. 38, soit trente-neuf minutes après le premier peloton. Tristement, il s'informa du passage des autres concurrents. De grosses larmes perlèrent sur ses yeux de « boule-dogue ». Le champion était vaincu, non pas par la fatigue — mais par la fatalité.  
Les nombreux cyclistes qui se trouvaient au contrôle de St-Girons, encouragèrent le vaillant athlète, qui dans un mouvement de splendide réaction, repartit à l'assaut des hauts cols. Sa belle ardeur ne devait pas trouver une juste récompense. Devant, l'on fonçait toujours plus vite, et le pauvre Fontan, voyant son retard augmenter sans cesse, l'inévitable défaillance devait se produire. C'est qu'on se plaignait à reconnaître comme le gagnant probable du 2<sup>e</sup> Tour de France s'étant fondra en sanglotant. Plus d'une heure de retard à Az-les-Thermes! C'était trop, d'avant-hier, qu'il avait parcouru environ 150 kilomètres, à ce point, le pauvre Fontan abandonner.  
L'idole d'hier, devenait subitement un objet de compassion! Le torse moulu du prestigieux meilleur jaune, Fontan prit place dans une voiture de secours et c'en était fini de son rêve. Il gagnerait, non pas le Parc des Princes, sous les applaudissements d'une foule enthousiaste, mais tout simplement sa bonne ville de Pau, où il réside habituellement.  
Dès que nous eûmes affiché cette nouvelle à nos vitrines, elle se répandit comme une traînée de poudre. Les nombreux amateurs qui se trouvaient devant nos bureaux commentaient avec intérêt cet abandon. Fontan était en effet un coureur très estimé, et son succès final aurait été très applaudi. La fatalité a voulu qu'il en fût autrement.  
Saluons maintenant la victoire d'un des représentants du Vélo-Club Tourquennois, Demuysère à brillamment triomphé dans cette pénible étape qui relie Luchon à Perpignan. Demuysère est sans doute la ratification de la saison. Il se signala déjà dans la course Roubaix-Paris, où malgré une série de crevaisons et une chute, il se classa brillant troisième. Dans le Tour de France, il se comporte magnifiquement, et chaque étape nous apporte un nouveau témoignage de ses moyens extraordinaires et de sa grande remarquable.  
Demuysère a droit aux félicitations les plus vives, et s'il peut terminer la vaste boucle, les sportsmen régionaux lui réserveront une chaleureuse ovation à son retour.  
Dewaele a pris la troisième place et l'abandon de Fontan, lui permet de figurer en tête du classement général. Pour la deuxième fois Dewaele portera le maillot jaune et nous lui souhaitons de tout cœur de le conserver. Il est en tout cas, la grande vedette actuelle du XXIII<sup>e</sup> Tour de France, d'autant plus intéressant que la course Roubaix-Paris, où malgré une série de crevaisons et une chute, il se classa brillant troisième. Dans le Tour de France, il se comporte magnifiquement, et chaque étape nous apporte un nouveau témoignage de ses moyens extraordinaires et de sa grande remarquable.  
Demuysère a droit aux félicitations les plus vives, et s'il peut terminer la vaste boucle, les sportsmen régionaux lui réserveront une chaleureuse ovation à son retour.  
Dewaele a pris la troisième place et l'abandon de Fontan, lui permet de figurer en tête du classement général. Pour la deuxième fois Dewaele portera le maillot jaune et nous lui souhaitons de tout cœur de le conserver. Il est en tout cas, la grande vedette actuelle du XXIII<sup>e</sup> Tour de France, d'autant plus intéressant que la course Roubaix-Paris, où malgré une série de crevaisons et une chute, il se classa brillant troisième. Dans le Tour de France, il se comporte magnifiquement, et chaque étape nous apporte un nouveau témoignage de ses moyens extraordinaires et de sa grande remarquable.

le principal. Seul le taux de l'intérêt a été réduit.  
M. Henri Haye. — Pourquoi M. Stimson a-t-il rompu prétendu que l'Amérique avait fait rompre de 53 % de la dette de la France.  
M. Poincaré. — La question servira de sujet de concours pour un prochain examen de certificat d'études primaires. (Rires). La Commission américaine des dettes a maintenu le principe du paiement intégral du principal et de l'amortissement de capital, mais par le jeu de l'intérêt l'Amérique a tenu compte de sa capacité de paiement. Voilà une thèse très claire. On peut la discuter mais elle est mathématique.  
La Belgique elle-même qui eut le mieux mérité une situation privilégiée (vifs applaudissements) et à laquelle la France et la Grande-Bretagne ont fait remise de la dette d'avant l'Armistice, a dû accepter d'amortir la suppression de l'intérêt.  
On prétend que c'est mettre sur le dos des générations futures des charges excessives. C'est pourtant une semblable opération qui a été très profitable pour la France, quand il s'est agi de transformer la dette flottante, en dette à long terme. D'abord notre dette ne doit porter aucun intérêt jusqu'au 15 janvier 1930. A partir du 15 janvier 1930, jusqu'au 15 janvier 1940, elle portera intérêt de 1 % de 1940 à 1950, 2 % de 1950 à 1958 et 3 %, de 1958 à 1963 et 3 1/2 %.  
M. Poincaré explique le système d'amortissement de notre dette. Tout se passera comme si l'Amérique qui a refusé la réduction de capital, l'avait consentie. (Bires et applaudissements). C'est ce qui explique la déclaration de M. Stimson.  
La suite du discours du président du Conseil est renvoyée à demain matin.  
M. Poincaré est longuement applaudi sur presque tous les bancs, lorsqu'il quitte la tribune.  
La séance est levée à 19 h. 10. Séance demain matin à 9 h. 30.